

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

DE FIN DE CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L512-23,

Vu l'arrêté n°02/2025 du 3 octobre 2025 portant organisation des services départementaux,

Vu l'arrêté du 19 novembre 2025 chargeant madame Anne Debuiche des fonctions de responsable du secteur aide sociale, par intérim, au pôle solidarités – maison du Département solidarité du Montreuillois – secteur aide sociale à l'enfance du Montreuillois et Ternois, à compter du 1^{er} novembre 2025,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que madame Anne Debuiche est affectée au pôle solidarités – maison du Département solidarité du montreuillois – secteur aide sociale à l'enfance du Montreuillois et du Ternois pour y exercer les fonctions de responsable, à compter du 1^{er} décembre 2025.

ARRÊTE :

Article 1 :

À compter du 1^{er} décembre 2025, il est mis fin aux fonctions par intérim exercées par madame Anne Debuiche en qualité de responsable du secteur aide sociale, au pôle solidarités – maison du Département solidarité du Montreuillois – secteur aide sociale à l'enfance du Montreuillois et Ternois.

Arras, le 17 décembre 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

Notifié le :

Signature de l'agent :



Signé électroniquement par
Caroline MEZIERE
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale du Pas-de-Calais
- Madame Anne Debuiche (11248)
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique (uniquement pour les encadrants)